



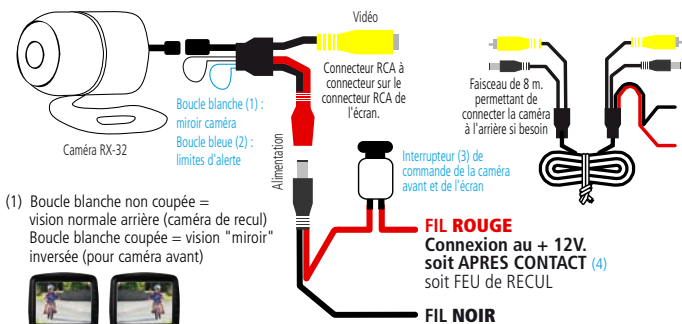
MANUEL D'UTILISATION

Nous vous remercions d'utiliser un produit BEEPER pour la sécurité et le confort de votre véhicule. Les innovations BEEPER sont conçues pour vous assurer de longues années de tranquillité, elles sont garanties durant 3 années. Notre service technique est à votre disposition pour toute information complémentaire.

PLUS DE PRODUITS, PLUS D'INFOS

www.beeper.fr

CONNEXION DE LA CAMÉRA



Caméra RX-32

Boucle blanche (1) : miroir caméra
Boucle bleue (2) : limites d'alerte

Vidéo

Connecteur RCA à connecter sur le connecteur RCA de l'écran.

Faisceau de 8 m. permettant de connecter la caméra à l'arrière si besoin

Interrupteur (3) de commande de la caméra avant et de l'écran

FIL ROUGE
Connexion au + 12V. soit APRES CONTACT (4) soit FEU de REcul

FIL NOIR
MASSE

(1) Boucle blanche non coupée = vision normale arrière (caméra de recul)
Boucle blanche coupée = vision "miroir" inversée (pour caméra avant)

(2) Boucle bleue non coupée = limites superposées à l'image visibles
Boucle bleue coupée = suppression des limites superposées à l'image

(3) Cet interrupteur doit être placé sur ou sous le tableau de bord accessible facilement par le conducteur du véhicule. Il permet d'éteindre l'écran et la caméra avant lorsque vous n'en avez pas besoin. Notamment pour les caméras fonctionnant à la mise au contact du véhicule - voir (4).

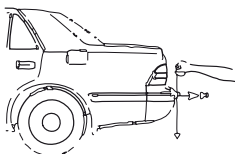
(4) Si la caméra doit fonctionner lors de la marche avant du véhicule, veuillez connecter le fil rouge sur le +12V APRES CONTACT. L'interrupteur doit être installé, il permettra de la désactiver si besoin. Si la caméra est une caméra de recul (vision arrière lors de la marche arrière uniquement), veuillez connecter le fil rouge sur le +12V FEU DE REcul. Dans ce cas, l'installation de l'interrupteur n'est pas nécessaire.

INSTALLATION DE LA CAMÉRA

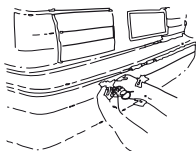
L'emplacement de la caméra optionnelle (réf : RX-32) est à définir selon vos besoins :

- Avant : caméra placée sur la calandre fixée sur les fentes ou grilles de la calandre
- Arrière en rétrovision : caméra placée au niveau de la veilleuse de plaque au même endroit que la caméra arrière (voir pages 8 & 9) ou insérée par perçage dans le pare-chocs. L'angle de vue de cette caméra doit être dirigé vers l'horizon arrière du véhicule. La caméra fera alors office de rétroviseur électronique.
- Intérieur : caméra placée selon vos besoins de vision des passagers (camping-car), matériels (fourgon, camion), animaux (transport de chevaux, ...), etc ...

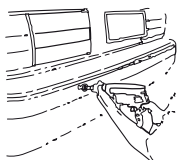
La caméra peut s'installer soit sur étrier métallique, soit s'insérer dans un pare-chocs ou dans une partie plane (voir page suivante).



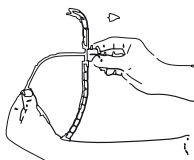
L'axe de vision de la caméra doit être parallèle au sol.



Veillez protéger afin de ne pas faire glisser le forêt sur le pare-chocs.



Perçage à l'aide de l'outil (scie cloche) fournie avec le kit.



Placez la caméra dans le trou de perçage grâce aux clips métallique

GARANTIE • ASSISTANCE



Les produits BEEPER sont garantis 3 ans.

Pour connaître les conditions de service après-vente, veuillez vous connecter sur le site internet : www.beeper.fr/cgv

Pour toute information complémentaire :

IXIT SAS • 228 Rue de l'Ancienne Distillerie • Parc des Grillons • 69400 GLEIZÉ • France

Capital : 61 000 € • RCS 437 694 078 Villefranche Tarare • Siret 437 694 078 00027

N°TVA : FR 36 437 694 078 • Code APE NAF : 4531Z

Pour toute information technique, vous pouvez contacter notre HOTLINE technique ouverte du LUNDI au VENDREDI de 9 à 12 H et de 14 à 18 h.

Hot Line 0 892 690 792

0,34 € TTC par minute

DONNÉES TECHNIQUES

- Alimentation : 10.5 - 15.5 V. (nominal 12 V)
- Sensibilité : + 50 dB
- Limites d'alerte superposées à l'image
- Angle maxi vertical : 110°
- T° de fonctionnement : -25°C / +65°C

- Consommation : < 0.6 W max.
- Vision de nuit : 0.2 lumens mini
- Angle maxi horizontal 150°
- Humidité : 1% à 96%

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous IXIT SAS • 228 Rue de l'Ancienne Distillerie • 69400 GLEIZÉ France

Déclarons sous notre propre responsabilité que le(s) produit(s)

Références :

RW035P sous référence initiale de production ET350+ET2688 Kit de rétro vision

RX32 sous référence initiale de production ET688 Caméra à percer sur plaque

Type : Caméra de recul

Auquel cette déclaration s'applique, sont conformes aux normes applicables & documents normatifs suivants :

Emark 2009/19 EC sous le N° d'homologation e24031848

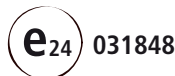
ROHS Directive 2002/95/EC

REACH

Conformément aux dispositions du 21/09/2007,

Gleizé, le 6 avril 2010

Thierry Billau
Directeur général



RoHS